

UNITED NATIONS

ASSISTANCE MISSION FOR RWANDA

UNAMIR



NATIONS UNIES

MISSION POUR L'ASSISTANCE AU RWANDA

UNAMIR - MINUAR

194 MAR - 1 16 22 OUTGOING CODE CABLE

CPN-69

3

1/5

11 32

TO: ANNAN, UNATIONS, NEW YORK
JONAH, UNATIONS, NEW YORK

INFO: KITTANI, UNATIONS, NEW YORK

FROM: BOOH-BOOH, UNAMIR, KIGALI

DATE: 1 MARCH 1994

SUBJECT: Report of the meeting of the SRSG with the RPF in Mulindi on 1.3.94

MIR-451

1. Following the all party consensus of 27 February 1994, on the modalities of resolving the impasse on the installation of the transitional institutions, I requested a meeting with the RPF leadership to ascertain their reaction to the consensus and to offer them my good offices in promoting dialogue among the political forces to resolve the impasse.

2. I went to Mulindi and met with the RPF leadership (both civilian and military) on 1 March 1994. I stressed to them the Secretary General's personal concerns and those of the international community about the undue delay in the installation of the transitional institutions and urged them to seriously consider the current consensus. I appealed to them to reconsider their seemingly uncompromising position as reflected in their communiqué of 28 February 1994 (copy attached).

3. They said they were strongly opposed to the so called consensus because it had emerged as a result of manipulation by President Habyarimana and his use of violence to terrorize and even kill RPF supporters, including important political leaders. They insisted that the President had imposed the consensus on the political parties so that he could continue to exercise his dictatorial powers and unravel the Arusha Peace Agreement. This was unacceptable to the RPF because the Arusha Peace Agreement calls for democratization and equilibrium not dictatorship. They also expressed serious concern about the famine in the refugee and displaced persons camps which has caused many deaths. They called for UNAMIR's immediate intervention.

4. Major General Kagame, head of the military wing of the RPF said that the country was now in a state of war since the President had violated the ceasefire agreement by terrorizing and killing innocent civilians who are thought to be RPF supporters. He cited instances of the violence perpetrated by the President's supporters including the ambushing of UNAMIR patrols and the killing of RPF soldiers as well as the assassination of a prominent political leader. He said UNAMIR cannot remain silent or passive in such a climate and had to use force against the perpetrators of violence.

5. I explained that our mission was a peace-keeping one which was mandated to assist the peace process and not to engage in war with any faction or party. We were not a tribunal to apportion blame but would continue to assist the peace process in accordance with our mandate. I appealed again to the RPF to seriously consider the political option and come up with their proposal to break the deadlock if the latest consensus remains unacceptable to them. I stressed that the delay in installing the institutions has socio-economic and humanitarian consequences which should be unacceptable to any Rwandese leader who gives priority to the national interest. I promised to hold discussions with the relevant agencies regarding the situation in the refugees and displaced persons camps so that immediate remedies could be found to alleviate the conditions in the camps.

6. I left the meeting very pessimistic about the present state of mind of the RPF leadership. They appeared to be seriously considering the war option which I very strongly tried to dissuade them from pursuing. I am however still hopeful that reason will prevail and the party leadership will seriously reconsider their position and continue finding a peaceful solution to the impasse.

7. The Force Commander has left Kigali this afternoon to meet with Major General Kagame in Mulindi. We shall report on the meeting upon the Force Commander's return.

8. Regards.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Il y a déjà plus de deux mois que les préalables (le déploiement effectif des troupes de la Mission des Nations Unies pour l'Assistance au Rwanda d'une part et le départ des troupes françaises d'autre part) sont réunis et que les Institutions de transition prévues par l'Accord de Paix d'Arusha auraient dû être mises en place. Pour ce faire, les personnalités du FPR appelées à participer dans ces institutions avaient gagné la capitale le 28 Décembre 1993 par un convoi, de Mulindi vers Kigali, auquel le peuple rwandais a réservé un accueil chaleureux et enthousiaste.

Depuis ce jour-là cependant, le Président Habyarimana s'est livré à des manoeuvres visant à ne permettre la mise en place des institutions que le jour où il aurait réussi à modifier, en sa faveur, l'équilibre des forces prévu dans l'Accord de Paix d'Arusha. C'est ainsi que le 5 Janvier 1994, le jour de prestation de serment par le Président de la République et par l'Assemblée Nationale de Transition (ANT), sa garde républicaine a usé de la violence pour barrer l'accès aux députés du Parti Libéral agréés par la Cour Constitutionnelle, parce que le Président de la République voulait favoriser la prestation de serment par des députés figurant sur une liste de son choix. Depuis cette tentative avortée, le recours à la violence n'a guère cessé.

Le problème des dissensions au sein des partis PL et MDR, avancé par le Président Habyarimana pour entraver la mise en place des institutions, a fait l'objet d'un examen approfondi le 8 janvier 1994 lors d'une réunion entre lui et le FPR, en présence du Premier Ministre du gouvernement actuel et des représentants du Facilitateur des négociations de paix d'Arusha, des Secrétaires Généraux de l'ONU et de l'OUA. Il avait alors été établi que le problème invoqué du désaccord, au sein de ces partis, sur les listes des députés devant les représenter à l'ANT n'était pas réel et que, en conclusion, le Président devait dès le lendemain, 9 janvier 1994, annoncer au FPR, aux instances concernées et au public en général la date retenue pour la mise en place des institutions. Il était également convenu que la question du choix des ministres serait laissée au Premier Ministre désigné du gouvernement de transition à base élargie, conformément à l'Accord de Paix d'Arusha.

Au lieu de procéder comme convenu, le Président Habyarimana avait amené les diplomates accrédités à Kigali à s'impliquer dans la recherche de solutions à ce problème artificiellement créé, mais ces diplomates ne tardaient pas non plus à s'apercevoir que ce problème servait de prétexte pour d'autres desseins ayant trait à la dénaturation de l'Accord de Paix d'Arusha. A chaque fois que les décisions relatives à la mise en place des institutions devaient être prises, la violence et le terrorisme des milices Interahamwe, du parti MRND du Président, et Impuzamugambi du parti extrémiste ethnisant CDR se déchainaient sur les habitants de Kigali. Le Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU, le Dr. J.-R. BOOH BOOH,

devait également s'impliquer dans la recherche d'un dénouement à ce blocage en présidant notamment, les 7 et 8 février 1994, des réunions où le MRND et le Président de la République lui-même étaient représentés. Pourtant, seuls le Président de la République et son parti ont refusé les conclusions de ces rencontres. Par la suite, des réunions des partis, tenues les 16 et 18 février 1994, avaient permis de fixer au 22 février 1994 la date de mise en place des institutions.

En réaction à cette décision à laquelle lui-même et son parti avaient été pleinement associés, le Président de la République et son parti lâchaient les milices Interahamwe, Impuzamugambi et des éléments dissidents du MDR dits MDR POWER qui, le 20 février 1994, attaquaient des adhérents qui se rendaient à un rallye politique autorisé par l'autorité et où l'orateur principal était M. Twagiramungu Faustin, Président du MDR et Premier Ministre désigné du Gouvernement de transition à base élargie. Le lendemain encore, en date du 21 février 1994, les mêmes milices bouclaient les routes de Kigali, gardaient prisonniers dans le building les fonctionnaires du Ministère des Affaires Etrangères et volaient des documents officiels à la Cour constitutionnelle.

Le sommet de l'horreur devait être atteint dans la soirée de ce 21 février 1994 lorsque des tueurs à la solde du Président Habyarimana assassinaient M. GATABAZI Félicien, Ministre des Travaux Publics, de l'Energie et de l'Eau et Secrétaire Général du Parti d'opposition PSD. La mise en place des institutions prévue pour le 22 février 1994 était ainsi rendue impossible, mais le Président Habyarimana l'annonçait pour le lendemain, le 23 février 1994. Cela n'a pas empêché aux troupes gouvernementales de tendre, pour la soirée du 22 février 1994, une embuscade visant à décimer les personnalités du FPR qui, ce soir-là, devaient quitter Mulindi pour regagner Kigali, en vue de l'installation des institutions de transition fixée au 23 février 1994 par le Président Habyarimana. Par divine providence, le départ de ces dirigeants avait été reporté de justesse lorsqu'il s'était avéré que cette cérémonie décidée unilatéralement et dénoncée par les partis d'opposition n'aurait pas lieu. Mais l'embuscade devait être exécutée comme prévu et l'escorte composée de militaires du FPR et de la MINUAR qui rentrait à Kigali fût prise dans un assaut qui coûta la vie à un de nos militaires, fût un blessé parmi nos militaires et un autre blessé parmi les militaires de la MINUAR.

Du fait que le Président Habyarimana avait annoncé, le 22 février 1994, la mise en place des institutions tout en s'arrogeant le droit de décider, à la place des partis politiques parties à l'entente du 18 février 1994, des listes des personnalités qui les représenteraient dans les institutions, ces décisions autocratiques prises en dehors de toute référence à l'Accord de paix d'Arusha et des procédures convenues lors des réunions précitées étaient rejetées par les partis politiques qui, effectivement, boycottèrent la cérémonie du 23 février 1994. Ce jour-là, les horreurs redoublaient dans Kigali et ailleurs dans le pays, en même temps que le Président Habyarimana convoquait pour le 25

février 1994 une réunion des partis politiques qui forment l'actuel gouvernement de coalition et sont appelés à participer, avec le FPR, aux institutions de la nouvelle transition issue de l'Accord de Paix d'Arusha. C'est à la faveur de la réunion convoquée dans ce climat de terreur que, le 27 février 1994, les dirigeants de ces partis ont accepté les décisions qu'ils rejettent le 23 février 1994.

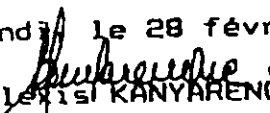
Dès lors qu'il est clair que le Président Habyarimana a recouru au terrorisme et à l'intimidation, avec l'assassinat de l'un des leaders de l'opposition et les massacres perpétrés pendant toute la semaine qui vient de s'écouler, pour faire fléchir les dirigeants de ces partis politiques, le FPR récuse les conclusions et les soi-disant compromis obtenus par le Président Habyarimana dans ces conditions. Ces compromis sont d'autant plus inacceptables qu'ils s'inscrivent dans une logique contraire à l'esprit de l'Accord de Paix d'Arusha, qui a pour finalité des réformes profondes des structures et du fonctionnement de l'Etat rwandais, de manière à éradiquer les pratiques dictatoriales que le Président Habyarimana veut sauvegarder par le biais de la manipulation des partis pour leur imposer des éléments à sa dévotion comme représentants au sein des institutions.

Le FPR condamne encore une fois les actes barbares perpétrés par les milices à la solde du Président Habyarimana et annonce qu'il ne participera pas à un Gouvernement mis en place sur la base des compromis obtenus par la terreur. Pour les députés à l'ANT, le FPR n'acceptera d'autres listes que celles agréées par la Cour Constitutionnelle en date du 4 janvier 1994.

De même, le FPR exige que le Premier Ministre désigné du Gouvernement de transition à base élargie soit rétabli dans son droit de choisir les ministres devant composer son équipe gouvernementale, comme il l'avait prévu pour le 5 février 1994 avant que le processus d'intimidation croissante exercée par le Président Habyarimana ne soit déclenché. Le FPR ne peut pas non plus accepter qu'un quelconque rôle dans la mise en place des institutions ou dans le choix des personnalités devant en faire partie soit confié à des personnages comme MUGENZI Justin qui déclarent ne pas adhérer à l'Accord d'Arusha. En effet, ceux-là ne manqueront pas d'entraver l'exécution des dispositions de l'Accord de paix et de chercher à bloquer le fonctionnement normal des institutions.

Le FPR met en garde le Président Habyarimana et ses adeptes des partis MRND et CDR qui continuent à porter atteinte à la vie et à la tranquillité des Rwandais, tout en les prévenant qu'il ne saurait plus y assister les bras croisés. De même, nous dénonçons, encore une fois, la distribution continuelle des armes à feu aux populations civiles auxquelles nous faisons appel pour qu'elles s'en débarrassent.

Fait à Mulindi le 28 février 1994


Col. Alexis KANYARENGWE
Président du FPR